



COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

**Pour la construction d'un
parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en
Guadeloupe.**

**Pour l'émancipation des
peuples de Martinique et de
Guadeloupe.**

**Pour la reconstruction de la
IV^e internationale.**

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 28 FÉVRIER 2026 - n° 1366

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Les 15 et 22 mars

Votez Combat ouvrier ! Votez communiste révolutionnaire !

Nous nous portons candidats aux élections municipales pour qu'un jour, toute notre classe, la classe ouvrière, se porte candidate à la direction de la société et montre qu'il y a un chemin pour un monde sans exploitation, sans la recherche du profit et de la concurrence et sans guerre.

Travailleurs, envoyez des communistes révolutionnaires dans les conseils municipaux. Si nous sommes élus nous serons un point d'appui pour nos camarades du monde ouvrier et populaire.

On dit de nous : « *ils ne sont pas crédibles, ce sont des rêveurs en attente d'un grand soir qui n'arrive pas, des gens pour qui ça ne vaut pas la peine de voter car ils n'ont pas de succès électoraux.* » Ceux qui pensent et disent cela n'ont au fond que mépris pour les électeurs. Car chaque voix, chaque électeur compte. Chaque voix, chaque électeur est important car chaque femme, chaque homme est important.

Plusieurs centaines d'électeurs votent pour nos candidats, à l'échelle des élections municipales. Ils sont entre 2000 et 3000 aux élections générales dans les assemblées locales. Et ce ne sont ni des fous, ni des imbéciles. Ce sont des travailleurs conscients qui ont fait un choix conscient, des électeurs qui n'ont aucune confiance en la classe politique classique et usée. Ils savent que le système capitaliste actuel jette de plus en plus de gens dans la pauvreté et fait prospérer toujours plus les plus riches ! Ils savent que ce sont les 145 milliardaires fran-

çais, la dizaine de millionnaires locaux qui dirigent réellement et non les élus locaux. Et encore moins les élus d'Outre-mer de ce qui reste de l'empire colonial français. Aux yeux des maîtres de l'économie et de l'État français, pétris d'esprit colonial, ces élus d'Outre-mer sont quantité négligeable et méprisable.

Cet état d'esprit s'accompagne d'un mépris de classe envers les travailleurs et les classes populaires.

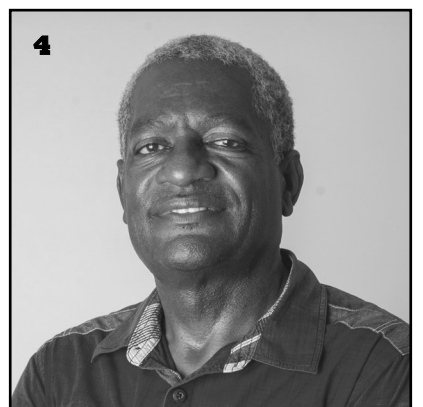
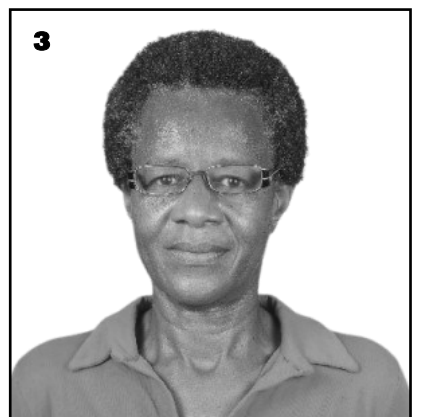
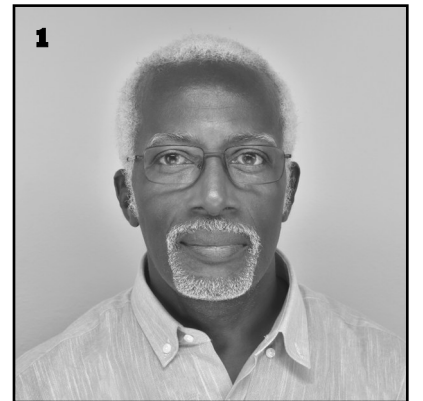
Ces derniers sont confrontés aux bas salaires, au manque d'eau potable au robinet en Guadeloupe, aux mauvais transports publics en Martinique, aux dépenses de santé accrues. Dernière pénalité : à partir du 1er mars 2026 le forfait journalier hospitalier passera de 20 à 23 euros par jour. En psychiatrie le forfait augmentera de 15 à 17 euros par jour. Le forfait patient Urgences facturé aux patients non hospitalisés après leur passage aux urgences passera de 19,61 à 23 euros. De plus en plus, se faire soigner bien et rapidement est réservé à ceux qui en ont les moyens. Quant aux riches il leur suffit d'un voyage rapide en France, d'une bonne clinique privée avec les meilleurs chirurgiens qui facturent leurs services des milliers d'euros.

La vie chère augmente toujours plus et favorise les profits des Carrefour, Leclerc, Auchan, CMA-CGM et des actionnaires de ces grosses sociétés. L'État subventionne ces grosses sociétés à hauteur de 270 milliards d'argent public.

Si les communes sont de plus en plus pauvres c'est parce que les capitalistes siphonnent l'argent public. Exemple à une petite échelle : le Groupe Bernard Hayot a obtenu plus de 56 millions d'euros d'aides publiques alors qu'il réalisait plus de 220 millions de bénéfices. C'est une goutte d'eau par rapport aux 270 milliards, mais cela démontre bien où va l'argent public.

C'est ce même système capitaliste qui est à l'origine des guerres, qui commet un génocide à Gaza, qui bombarde à droite à gauche, de la Caraïbe au Moyen-Orient, qui est à l'origine des crises économiques à répétition. Il nous prépare même une guerre mondiale et nous le fait savoir.

Alors, les 15 et 22 mars votez pour les seuls candidats à lutter contre les capitalistes et leur système ! Votez Combat ouvrier, à Fort-de-France, Le Gosier, Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Deshaies et Capesterre-Belle-Eau !



Nos candidats têtes de listes à Combat ouvrier (photos de droite)

1. Gabriel Jean-Marie à Fort-de-France ; 2. Aline Céril aux Abymes ; 3. Marie-Agnès Castrot à Pointe-à-Pitre ; 4. Jean-Marie Nomertin à Capesterre-Belle-Eau ; 5. Marlène Valentino au Gosier ; 6. Sidjie Esdras à Deshaies.

Succès de la grève des animateurs à Saint-Joseph

Environ 80 animatrices et animateurs, employés via le Racing Club Saint-Joseph, ont cessé le travail pour dénoncer des retards répétés dans le versement de leurs salaires.

payer leurs factures comme le loyer ou encore à subvenir aux besoins de leurs familles.

Les salaires sont gérés par la CTM, la mairie de Saint-Joseph et l'employeur, le Racing Club Saint-Joseph. Après plusieurs jours de mobilisation et des discussions avec la mairie et le Racing Club Saint-Joseph, un accord a été trouvé le 19 février. Il prévoit le paiement des salaires sans retenue et la mise en place d'un calendrier de paiement fixe. Les travailleurs en grève ont obtenu le traitement des salaires le 26 du mois au lieu du 30. La grève a alors été arrêtée.



Pancarte lors d'une grève d'animateurs à Montpellier en 2021.

Vendredi 20 février 2026, des personnels administratifs et enseignants de l'AMEP (Association martiniquaise d'éducation populaire) ont tenu une conférence de presse pour faire le point sur la situation de cet établissement scolaire privé sous contrat avec l'État.

jusqu'à 1500 élèves il y a quelques années, est en redressement judiciaire depuis plusieurs mois.

Les personnels doivent faire face à une situation qui se dégrade chaque jour. Ils dénoncent entre autres, les salaires bloqués et insuffisants, des conditions de travail de plus en plus exécrables, un manque de matériel pour dis-

penser une formation de qualité, mais aussi une direction sourde et autoritaire qui ne respecte pas les instances représentatives du personnel. L'État, via le rectorat qui exerce la tutelle pédagogique, est parfaitement au courant des besoins et de l'insuffisance des crédits alloués. Mais dans ce contexte, il préfère engraisser

les capitalistes avec l'argent public, notamment en finançant du matériel de guerre. Face à leur situation, les personnels ont appelé à la grève à compter du jeudi 26 février, pour contraindre direction et État à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre un fonctionnement normal de cet établissement.

Une réunion s'est tenue le 20 février dernier à la Maison des syndicats à Fort-de-France, à l'appel de l'Association Martinique-Cuba. Le thème était : « *AVEC CUBA SOYONS SOLIDAIRES !* » Environ 200 personnes y ont participé. Plusieurs organisations politiques (PCM, GRS, Combat ouvrier...), des associations (Culture égalité...) des municipalités (La ville du Lamentin...). Elles ont toutes fait

savoir qu'elles se sentaient également concernées par l'étranglement qu'impose au peuple cubain, l'impérialisme américain. Cet appel était adressé également à la population. À cette rencontre, pour le président de l'Association Martinique-Cuba, il était question de se fixer des objectifs. Notamment, faire savoir mais surtout dénoncer le drame humain qui se joue et les conséquences dé-

sastreuses de ce blocus assassin décidé et organisé par l'impérialisme américain. Plusieurs intervenants des organisations ont fait des propositions. Notre camarade Ghislaine Joachim-Arnaud est intervenue pour dénoncer la politique scélérate de l'impérialisme américain contre les peuples de Cuba, Haïti, Palestine... et affirmer la nécessité de combattre ce système. Elle a proposé une manifestation populaire de soutien.

D'évidence, s'est imposée l'idée d'informer largement la population, par un meeting populaire, afin également de rassembler les moyens d'agir pour cette solidarité active appelée des vœux de toutes celles et tous ceux venus exprimer leur colère et leur soutien.

Dans l'inventaire des besoins, arrive en premier lieu la mobilisation pour une aide humanitaire massive et immédiate.

Bus Karulis en feu

Le 20 février, un bus Karulis s'est embrasé sur la route de Cambourg à Sainte-Anne. Le conducteur et les huit passagers n'ont pas été blessés. Ils ont eu le temps d'évacuer le transport en commun avant l'incendie. Ce n'est pas la première fois

qu'un bus Karulis s'enflamme sur la route. L'année dernière le 3 avril un des bus a pris feu sur la route de la Jaille à Baie-Mahault. Puis le 31 août, un bus de la même société a été détruit par les flammes alors qu'il circulait à Grand-Camp aux Abymes.

Les salariés de l'entreprise Karulis ont, à plusieurs reprises, dénoncé les nombreux dysfonctionnements dans les bus, les mauvaises conditions de travail. Les chauffeurs ne se sentent pas en sécurité, ils circulent dans des bus dangereux. En 2023, ils avaient dénoncé les défauts mo-

teurs et les tableaux de bord bloqués.

Jusqu'à présent aucune réaction des pouvoirs publics face à un patron qui continue de mettre ses salariés et des usagers en danger. Faut-il qu'il y ait des morts pour réagir ?

Carrière de Deshaies : les tribunaux ont choisi leur camp

Ce jeudi 19 février 2026, le tribunal administratif de la Guadeloupe a rejeté la requête des victimes de l'éboulement du 3 décembre 2024 qui avait causé la destruction de deux maisons et de la route.

Cette requête visait à faire cesser les tirs de mine à la carrière de granulats de Guyonneau. Les tirs pourront donc continuer au grand dam des riverains. Pourtant, le rapport final du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) daté du 18 décembre 2024, parle de « possible fatigue des terrains, de qualité géotechnique médiocre, liée à l'activité sismique répétée des tirs de mines ». La montagne risque de complètement s'effondrer. À la suite de ce rapport, le 15 janvier 2025, le tribunal avait ordonné la cessation des tirs. Mais la pression exercée par la Société antillaise de granulats (SADG), qui exploite le site, doit être plus forte que le bon sens.

La SADG fait partie du groupe Audemard qui possède des carrières dans l'Hexagone, en Martinique, en Guyane, à la Réunion et en Nouvelle-Calédonie. C'est donc une grosse entreprise. On sait comment les gros capitalistes peuvent influencer les magistrats, les élus, les hauts fonctionnaires quand il s'agit de défendre leurs intérêts. Le scandale du chlordécone aux Antilles est un exemple de cette complicité entre le gros patronat et l'État qui avait accordé des dérogations d'utilisation alors que le produit était interdit depuis longtemps pour sa dangerosité. Aujourd'hui, 94% de la population est contaminée. Les ouvriers agricoles tombent les uns après les autres à cause des cancers



Vue sur la carrière de Guyonneau le 7 janvier 2026. ©Eric Stimpfling

liés au chlordécone. Une cinquantaine de salariés et de petits entrepreneurs dépendent actuellement de la carrière pour vivre. Des solutions de reclassement peuvent leur être proposées par les services de l'État,

la mairie et la communauté d'agglomération. La santé des êtres humains doit passer avant les profits des grands groupes capitalistes !

« Grands frères » : une justice qui se venge !

Le mardi 10 février le tribunal correctionnel de Fort-de-France rendait son verdict dans l'affaire dite des « Grands frères ». Huit jours plus tard, le parquet faisait savoir qu'il conteste cette décision pour sept des 13 prévenus. Il a sans doute trouvé les peines trop légères.

Cela a fait réagir Frédéric Dumésnil, l'un des prévenus condamnés à une peine de prison de 6 mois avec sursis. « Je me doutais bien que le ministère public et la justice n'auraient jamais voulu accepter et admettre leur tort, qu'ils nous ont incarcéré à tort ». Selon la presse, le tribunal reprochait aux prévenus d'avoir :

« Entre novembre 2021 et janvier 2022, érigé des barrages enflammés et des violences urbaines, dans un contexte de contestation contre l'obligation vaccinale imposée aux soignants ». L'affaire se déroulait en Guadeloupe, dans le cadre des émeutes urbaines des 26 et 28 novembre 2021. Des peines de prison avec sursis

ou de prison ferme ont été prononcées pour sept des 13 prévenus. Les autres prévenus ont été relaxés des faits qui leur étaient reprochés. Aujourd'hui, et malgré les failles du dossier mises en évidence par les avocats des prévenus et prises en compte dans un premier temps par la Cour, le Parquet fait volte-face. Voulant

faire de ce procès un nouvel exemple de ce qu'est la justice coloniale, il semble s'acharner contre les « Grands frères ». Mais une telle décision peut aussi finir par réveiller la colère d'une jeunesse vivant dans la précarité et exaspérée par des décisions d'une justice à deux vitesses.

Sur les plantations...

Du profit qui se construit sur la souffrance au travail

Dans la commune de Basse-Pointe, sur l'Habitation Potiche se joue un drame silencieux. Depuis quatre ans, un ouvrier de 63 ans demande de ne plus faire de comptage. En effet il souffre des genoux, et l'activité lui demande de monter sur une échelle 250 fois dans la journée. Le directeur de l'exploitation interpellé sur la pénibilité de l'activité, continue de faire la sourde oreille. Il exige que le travail soit fait, sinon tout refus de la part du salarié sera suivi de sanction disciplinaire.

Imposer 250 montées d'échelle, c'est transformer la pénibilité en maltraitance... mais aussi en colère !

Débrayage, pour s'opposer à l'exploitation

Sur l'Habitation Duhaumont dans la commune de Marigot, si parfois certaines décisions relèvent du management, d'autres, par contre, relèvent de la mesquinerie pure. Ainsi, une salariée affectée à la découpe est mise à pied du fait que la responsable du hangar a relevé un

défait sur un bouquet de bananes... La salariée se voit convoquée par l'employeur, pour un entretien le 19 février, en vue de la sanctionner. Pour la soutenir, ses camarades ont déjà débrayé durant la semaine et selon ce qui sortira de l'entretien, la menace d'une grève plane à Duhaumont.

La loi Duplomb, toujours en débat, et c'est toujours NON !

Cette loi propose de réintroduire l'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes. Elle a été dénoncée par deux millions de personnes. Mais ses

promoteurs persistent sous couvert d'urgence agricole. *Nou ni asé pwodui ki zaka dékalé nou, nous paléy !*

Un pesticide dangereux pour la vie humaine

Vouloir imposer ce produit, au seul motif de la production agricole intensive, est criminel. Car concernant ses effets sur la santé humaine, il a été scientifiquement établi que l'usage de ce pesticide entraîne des risques de perturbation du développement cérébral, particulièrement sur les fœtus et les jeunes enfants.

Air Antilles : un repreneur possible, mais l'incertitude demeure pour les salariés

Suite à la mise en cessation de paiement de la compagnie, il fallait impérativement un repreneur pour que la compagnie puisse poursuivre ses activités. Le seul candidat sérieux était Pierre Sainte-Luce, dirigeant du groupe Maniukani, qui possède plusieurs cliniques et l'hôtel Arawak.

Il a promis d'apporter 10 millions d'euros via un groupe d'investisseurs, dont 4 millions disponibles immédiatement. On parle d'une association avec la compagnie haïtienne Sunrise Airways, qui opère dans la Caraïbe et a une certaine expérience. Mais n'étant pas basée

dans l'Union européenne, elle ne peut gérer seule les lignes entre les Îles du Nord et les Antilles françaises. La décision définitive du tribunal doit être rendue le 5 mars, c'est-à-dire très rapidement. Cette offre, bien qu'excluant la desserte de Saint-Barth (ce qui

implique une diminution du personnel) est une petite lueur d'espoir pour le personnel, la compagnie étant en cessation d'activité depuis début décembre 2025. Mais la cause est loin d'être acquise : en effet, l'aspect financier, s'il était résolu, n'est pas la seule condition exigée par le tribunal. L'un des principaux obstacles est la décision de la DSAC (Aviation Civile) concernant la réattribution du CTA (Certificat de Transport aérien). Outre les aspects techniques concernant la viabilité et la sécurité des vols, la DSAC exige une réorganisation administrative. C'est d'ailleurs cette condition qui a motivé le dernier blocage. Sans vouloir défendre la compa-

gnie dont la gestion est quelque peu opaque, on a un peu l'impression que l'administration est loin de favoriser la présence d'une compagnie qui ferait concurrence aux « gros bras » que sont Air Caraïbes et Air France, qui sont en situation de quasi-monopole sur la ligne entre Saint-Martin, Guadeloupe et Martinique, et dont les tarifs sont plutôt élevés. Dans toute cette affaire, ce sont les 117 salariés qui paient déjà les pots cassés d'une situation dont ils ne sont aucunement responsables, rien ne leur étant reproché du point de vue professionnel. Mais dans cette société capitaliste, la qualité du travail est loin d'être une priorité.



Brèves

Contre la vie chère, 500 euros net !

Encore un rapport, celui de la Concurrence, pour nous expliquer pourquoi la vie est chère, avec des semblants de solutions. Mais on ne voit toujours pas dans ce rapport ce qui a été fait pour abolir la vie chère. La réalité c'est toujours les prix qui aug-

mentent et pas les salaires. Pour répondre au coût de la vie aux Antilles, il manque bien 500€ net sur les salaires. Comme c'est toujours les riches qui en profitent, peut-être qu'il faudra des luttes comme en 2009 pour exiger le rattrapage des salaires sur le coût de la vie.

POSEI : les subventions profitent aux gros !

La Cour des Comptes vient de révéler que les gros producteurs se goinfrent d'aides publiques. En 2023, la filière banane a touché 223 millions euros soit plus de 40 % de l'argent consacré par l'Union européenne à l'agricul-

ture en Outre-mer. On apprend aussi qu'en Martinique « six producteurs appartenant au même groupe ont perçu 12% de l'aide POSEI (de la filière banane) ». Et les véritables producteurs que sont les ouvriers agricoles : que perçoivent-ils ? Des conditions de travail quasi-esclavagistes et des salaires de misère.

Martinique

Mairie de Fort-de-France : ras-le-bol à l'État civil

Les jeudi 19 et vendredi 20 février, la trentaine d'agents administratifs du service de l'État civil à la mairie de Fort-de-France ont laissé éclater leur ras-le bol.

Ils se sont mis en droit de retrait pour exiger l'embauche de personnel supplémentaire dans le service. Ils expliquent qu'au fil des années, le nombre de collègues a fondu. Résultat, ils se retrouvent avec le travail de trois à quatre agents et pour eux c'est carrément intenable. Plusieurs d'entre eux se retrouvent au bord

du burn-out. La perspective du prochain départ à la retraite de certains collègues se rajoute à leur inquiétude. À l'issue de la première journée de mobilisation, appelant au dialogue, le directeur des services leur a proposé une rencontre pour le lundi 23 février « afin de trouver des

solutions, ensemble ». Il a peut-être en tête de débaucher des agents d'autres services. Mais ce que veulent les agents de l'État civil ce sont de véritables embauches pérennes. Ils refusent d'être les victimes des plans d'austérité et des baisses de dotations imposés par l'État à la mairie de Fort-de-France et des

solutions à la petite semaine. C'est aussi le sentiment d'agents d'autres services. En attendant, ceux de l'État civil sont restés fermes et ont maintenu leur droit de retrait dans l'attente des solutions proposées par le maire.

Écho de campagne

Pendant la campagne dans les quartiers de Fort-de-France, on entend souvent : « Voter d'un côté, c'est pas bon. Voter de l'autre côté, c'est pas bon non plus » ou « Je ne vote plus parce que les politiciens c'est tous les mêmes. Une fois élus, pouf ! on ne les voit plus. » ou encore « Je ne vote pas. »

Nous répondons que c'est avec raison et que c'est bien normal de se méfier des politiciens professionnels et de leurs donneurs

d'ordres, les capitalistes. Les grands partis sont tous au service de la bourgeoisie. Et nous disons aussi que s'abstenir, c'est se

taire. C'est pour cela qu'on tient à présenter une liste de travailleurs qui exprime la voix révolutionnaire et ce rejet des poli-

tiques bourgeoises. Voter pour la liste Combat ouvrier permet de compter combien de travailleurs ne se font pas d'illusions.

Caraïbes : l'impérialisme américain continue de bombarder

Une nouvelle frappe américaine de bateau dans la mer des Caraïbes a tué des pêcheurs Saint-Luciens aux abords des Grenadines. Les autorités des îles se questionnent sur les réponses à apporter et les populations s'inquiètent.

Ce sont de nouveaux morts victimes de la prétendue guerre contre le narcotrafic de Trump. Depuis septembre jusqu'à aujourd'hui les autorités n'ont jamais prouvé ni eu à se justifier davantage quant aux bombardements des embarcations dans les Caraïbes. Les dirigeants de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines sont embarassés puisqu'ils ne veulent pas devenir les ennemis de Trump... Pourtant, les populations des pays de la Caraïbe s'inquiètent car leurs proches pourraient être bombardés à l'occasion d'une sortie en mer pour pêcher ou circuler. La guerre que se livrent les impérialistes à l'entour de la Terre se rapproche de nous dans les îles de la Caraïbe. Les solutions, ici, comme partout ailleurs viendront des mobilisations des travailleurs et des populations pauvres. Eux seuls ont la force nécessaire pour mettre un terme à ce climat guerrier.

Cuba étouffé par l'impérialisme

La population cubaine subit des pénuries de carburant et des coupures d'électricité de plus en plus graves, en raison de l'arrêt des exportations de pétrole du Venezuela et du Mexique sous la pression américaine. Depuis 67 ans, Washington n'a pas digéré que le contrôle de Cuba lui échappe. Les présidents américains démocrates et républicains se sont vengés sur la population cubaine en imposant un blocus économique inhumain, que Trump aggrave encore. En affa-

mant Cuba, l'impérialisme américain veut avertir et menacer tous les peuples qui voudraient secouer sa tutelle.

France : après la mort d'un militant d'extrême droite

La mort d'un jeune à Lyon le 14 février, n'a pas seulement clos un affrontement entre antifascistes et militants d'extrême droite, elle a ouvert une séquence d'exploitation politique d'une rare brutalité.

Militant catholique intégriste, proche des royalistes et engagé dans des cercles identitaires, Quentin Deranque assurait le service d'ordre des militantes racistes pseudo-féministes de Némésis venues perturber la conférence de Rima Hassan (France insoumise). Quelques rues plus loin, l'affrontement éclatait. Les circonstances exactes restent à établir, mais le récit dominant, lui, était prêt, avant même la fin de l'enquête.

Politiciens et éditorialistes ont pointé l'« ultragauche », désignant des coupables et, au passage, un responsable politique tout trouvé : La France insoumise, qui pourtant, n'est qu'un simple parti de gauche parlementaire. Car rappelons que la seule perspective que propose Mélenchon, c'est de lui donner le pouvoir... La Droite, l'Extrême droite et aussi certains responsables socialistes, jusqu'à François Hollande, ont rivalisé d'amalgames, évoquant une « *responsabilité morale* » ou des « *milices* ». Neuf personnes ont été arrêtées, et déjà on réclame l'interdiction de conférences et des mises au ban parlementaires. La mort d'un militant devient ainsi l'argument d'une offensive destinée à criminaliser toute contestation un peu combative. En particulier pour pointer du doigt la mobilisation contre la politique génocidaire à l'en-

contre du peuple palestinien. Pourtant depuis des années, ce sont des groupes d'extrême droite qui sèment violence et intimidation. À Lyon comme dans d'autres villes françaises, librairies et locaux militants ont été attaqués, des réunions sur la Palestine prises d'assaut, des personnes frappées, tuées pour leurs origines. Nombre de ces agressions n'ont débouché sur aucune condamnation. Aucun mot dans les médias, ou à l'Assemblée. Cette indulgence nourrit un sentiment d'impunité. Dans un tel contexte, des groupes se disant « antifascistes », décident d'aller affronter physiquement des jeunes fascistes en herbe. Ce n'est pas la méthode que nous préconisons pour vaincre ces groupes d'extrême droite et la montée de leurs idées. Mais on peut les comprendre.

Le lynchage du militant d'extrême droite a été récupéré pour en faire un martyr, aussi bien par l'extrême droite, que par le camp de Macron. Aujourd'hui on transforme sa mort en attaque contre les mouvements syndicaux, associatifs ou politiques qui contestent l'ordre établi. La surenchère contre LFI vise à intimider, à isoler, à faire taire tous ceux qui luttent contre la montée réactionnaire. Elle vise en définitive aussi l'ensemble du monde du travail !

Ukraine : quatre ans de guerre sur la peau des peuples

Le 24 février, l'Ukraine entre dans la cinquième année de guerre. Commencée le 24 février 2022, cette guerre a déjà fait deux millions de morts et blessés, auxquels il faut rajouter les victimes civiles. La population souffre de la faim et du froid glacial.

Le président ukrainien Zelenski affirme que l'armée ukrainienne est en position de reconquête, avec de larges portions reprises dans le Donbass, qui est en grande partie occupée par l'armée russe. Cette dernière poursuit les bombardements. Le 23 février, 70 missiles et 450 drones ont été lancés, la plus grosse attaque depuis le début de la guerre. Les négociations menées sous l'égide des États-Unis ont eu lieu à Genève en Suisse les 17 et 18 février. Elles n'ont pas abouti, bloquant sur la question du Donbass, le grand bassin industriel situé à l'est du pays. Cette guerre oppose deux puissances rapaces : l'impérialisme occidental et la Russie pour le contrôle de l'Ukraine et ses richesses. Ni le peuple ukrainien ni le peuple russe n'ont rien à y gagner.

Letchimy condamné pour concussion

Le 19 février dernier, Serge Letchimy, le président de la Collectivité territoriale de Martinique, a été condamné pour délit de concussion par le tribunal correctionnel de Paris. Cela signifie qu'il a profité de sa position pour percevoir de l'argent ! Il écope de 18 mois de prison avec sursis, cinq ans d'inéligibilité et 150 000 euros d'amende, sans exécution immédiate de la peine. Serge Letchimy a annoncé qu'il fera appel. Lors de son départ anticipé à la retraite en 2016, les salaires, primes et pensions perçus par Letchimy ont atteint la coquette somme de 198 000 euros. Selon les juges, Letchimy, ancien cadre à la mairie de Fort-de-France, élu et parlementaire chevronné, ne pouvait ignorer que de telles sommes n'étaient pas réglementaires. Il aurait donc tout bonnement perçu sa retraite dorée, « à l'insu de son plein gré ».

Le motif de « détournement de fonds » n'a certes pas été retenu par le tribunal. Mais l'aménagement d'une retraite dorée avec l'argent des impôts du contribuable n'est guère plus reluisant !

Comme d'autres avant lui, élus ou notables au service de la bourgeoisie, en Martinique comme en Guadeloupe, Letchimy s'est montré habile dans le rôle de distributeur de subventions aux plus riches tout au long de sa carrière. Là, il s'est manifestement pris les pieds dans le tapis !

Gaza : les chiffres du massacre...

Une nouvelle étude de l’Institut Max-Planck de recherche démographique révèle l’ampleur réelle du massacre à Gaza : depuis octobre 2023, au moins 100 000 Palestiniens auraient été tués par l’armée israélienne.

Ce chiffre, longtemps minoré en raison des difficultés à recenser les morts, illustre l’ampleur de la catastrophe humanitaire provoquée par les bombardements, le blocus et la famine organisée.

L’espérance de vie dans l’enclave a chuté de 36 ans en 2024. Deux ans de siège et de destruction ont transformé Gaza en enfer : hôpitaux détruits, pénuries alimentaires et énergétiques. Au-

jourd’hui encore des familles entières sont exposées à la mort. Les conseils de paix et promesses de reconstruction, ne changent rien à la réalité : la population subit les conséquences

de la politique impérialiste et de la colonisation. La justice et la survie ne viendront pas des promesses diplomatiques.

États-Unis : le « Conseil de la paix » de Trump

Réuni le 19 février 2026, le « Conseil de la paix » convoqué par Donald Trump prétend inaugurer une nouvelle ère de stabilité au Moyen-Orient. Quarante-sept pays y ont participé.

Officiellement, il s’agit de reconstruire Gaza, dévastée par des mois de guerre, qui ont fait 100 000 morts Palestiniens et d’y déployer une force dite de « stabilisation » pouvant atteindre 20 000 soldats de différents pays sous commandement américain.

Cette initiative intervient quand tout est déjà détruit. Elle vise moins à réparer qu’à organiser

la tutelle politique et militaire du territoire. Le cessez-le-feu est violé quotidiennement par Israël, les bombardements se poursuivent, et les conditions d’existence à Gaza demeurent catastrophiques. Il y a urgence pour les habitants, mais à Washington, on discute contrats, commandements militaires et influence.

De plus, ce conseil de la paix n’a

rien de démocratique. Trump décide seul des invitations et peut révoquer les participants.

Les États doivent verser un milliard de dollars pour en être membres permanents : visiblement la « paix » a un droit d’entrée. Les puissances européennes s’en tiennent à distance, tandis que des États dépendants de Washington fournissent troupes et caution politique. C’est un di-

rectoire des puissants qui se met en place, en concurrence avec l’Organisation des nations unies.

Les milliards promis ne sont pas un geste humanitaire, l’impérialisme investit dans sa domination sur cette région. La paix des impérialistes est celle qu’imposent les armes et les capitaux, elle ne peut être durable.

Jesse Jackson

Le pasteur noir américain, Jesse Jackson est mort le 17 février 2026 à Chicago. Il était célèbre pour avoir mené des années de lutte contre la ségrégation et pour les droits civiques aux côtés de Martin Luther King.

Il était aux côtés de King le jour où ce dernier fut assassiné le 4 avril 1968.

On se souvient de sa venue à l’inauguration du Mémorial Acte le 10 mai 2015.

Politiquement il soutenait le parti démocrate dont il avait été l’un des candidats aux primaires des élections présidentielles en 1988. Lors de ces primaires il était arrivé en tête dans plus de dix grandes villes et dans plusieurs États du sud.

Il a bénéficié certes d’un vote noir mais aussi d’un vote ouvrier. Car Jackson, lui-même ancien travailleur, avait su tenir un

langage proche de la classe ouvrière.

Mais au sein même du parti démocrate une bonne fraction des cadres dirigeants de ce parti a contesté la candidature d’un Noir. Il ne put gagner ces primaires, ce que Barack Obama, 20 ans plus tard parvint à réaliser.

Jesse Jackson, tout comme Obama, malgré son langage proche des travailleurs, s’était mis au service d’un parti ennemi de la classe ouvrière, serviteur du système capitaliste. Ce n’est certainement pas la voie de l’émancipation ni du peuple noir ni des travailleurs.



Jesse Jackson lors de l’inauguration du Memorial Acte le 10 mai 2015 à Pointe-à-Pitre.

Haïti : les politiciens à la manœuvre

Le 23 février 2026, des organisations politiques, économiques, sociales ainsi que des groupes de la société civile se sont réunis autour du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé pour la signature du « Pacte national pour la stabilité et l’organisation des élections ».

Deux semaines après son installation par les Américains au poste de premier ministre président, il a déclaré « *qu’il s’agit d’une trêve entre adversaires politiques* » pour « *garantir la continuité de l’État et conduire le pays vers des élections inclusives et transparentes* ». Dans un contexte où la bataille parmi les politiciens redouble de vigueur, ils se donnent un « code » pour réguler leurs activités et se positionner au plus près des caisses de l’État pour mieux les piller.

La population est, elle, toujours

sous la coupe des bandits. Une tentative d’enlèvement a été stoppée par la police lundi 23 février. Deux suspects ont été abattus, ainsi qu’un policier et plusieurs passants ont été blessés lors des tirs croisés.

Pendant ce temps, la situation des travailleurs et des masses pauvres continue de se dégrader. Les habitants survivent sans eau et sans électricité. Quand le réseau est mis sous tension il se produit des drames dus à la vétusté du matériel. Ainsi le 19 février en pleine journée, sur un

marché au nord de la capitale, un câble à haute tension s’est rompu avant de s’abattre au sol. Plusieurs personnes ont été électrocutées sur le coup, au moins cinq personnes ont perdu la vie.

Les habitants des quartiers qui avaient fui devant les exactions des bandits sont toujours dans des camps de réfugiés. Là ils sont exposés à des maladies de tous types au milieu des ordures et immondices et une eau non potable.

Dans l’histoire de la lutte des

travailleurs et des pauvres, rien ne leur a été offert, les améliorations ont été arrachées par les combats. Ce chemin de l’organisation pour la lutte est retrouvé par des petits groupes de la population qui organisent des patrouilles, par des militants.

Pour sortir de la dictature des gangs, pour avoir une amélioration de la vie dans les quartiers, la population laborieuse, les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres forces.

Il y a 70 ans, Autherine Lucy première femme noire à accéder à l'université

Autherine Lucy, militante pour les droits civiques, a réussi à intégrer une université réservée aux Blancs dans un État du sud, l'Alabama.

Durant cette période, la population noire a montré sa détermination à briser la ségrégation qui privait les Noirs du droit à une éducation. Issue d'une famille modeste de métayers, Lucy a grandi dans une ville du Sud à Shiloh en Alabama. Elle a obtenu son diplôme de fin d'études secondaires au lycée Linden Academy en 1947. Elle a poursuivi ses études à l'université pour les Noirs de Selma, puis au Miles College, où elle obtint une licence de lettres (anglais) en 1952. Elle a voulu poursuivre ses études à l'Université d'Alabama. Avec une amie Polly Anne Meyers, elle y a postulé. Elles ont été acceptées mais leur admission a été annulée car elles n'étaient pas blanches. Avec l'aide d'une organisation de défense des droits civiques, la NAACP (National Association for the Advancement of Colored People) et des avocats comme Thurgood Marshall, elles ont demandé leur admission à l'Université d'Alabama. Après trois ans de procédures judiciaires, les deux femmes obtinrent gain de cause et ont été autorisées à

s'inscrire légalement à l'université en 1955. Cependant Polly Anne son amie est renvoyée au prétexte qu'elle aurait conçu un enfant hors mariage. Lucy s'est retrouvée seule face à des Blancs racistes. Le 3 février 1956, Autherine Lucy intégra le programme de bibliothéconomie, devenant ainsi la première femme noire à suivre des cours à l'université. Le troisième jour des cours, une foule d'étudiants blancs lui ont lancé des pierres, des œufs, des briques en proférant des insultes racistes, elle a été conduite sous escorte policière dans un auditorium où elle resta pendant des heures, elle fut finalement escortée hors du bâtiment. Lucy et la NAACP ont porté plainte contre quatre des émeutiers dont Robert Edward Chambliss, membre du Ku Klux Klan (KKK). Le KKK ou le Klan, organisation d'extrême droite suprémaciste blanche, exerçait la terreur contre la population noire, brûlait des croix, incendiait ses maisons, assassinait des Noirs par pendaison, noyade ou lynchage en toute impunité. Chambliss a été l'un des auteurs d'un attentat

terroriste faisant exploser une bombe dans une église de la 16e rue à Birmingham en Alabama. Quatre filles ont été assassinées (trois avaient quatorze ans et une avait onze ans). Lucy n'a jamais cessé de lutter pour la justice, pendant des années après son expulsion, elle s'est engagée dans le mouvement des droits civiques. Le conseil d'administration a décidé de la suspendre puis l'a exclue pour soi-disant « *sa protection et celle d'autres étudiants et de membres du personnel* ». Ses avocats ont contesté l'expulsion mais sans rien obtenir. Ce n'est qu'en 1988 que l'université annula officiellement son expulsion. Elle s'est réinscrite avec sa fille Grazia, étudiante. En 1991 elle a obtenu une maîtrise en éducation primaire. 28 ans après, en 2019 l'université lui décerna un doctorat honoris causa, pour lui rendre hommage, bien tard. Elle est décédée en mars 2022. Ce sont ces années de lutte qui ont permis à la population noire une déségrégation progressive. Un an après en 1957 à Little



Autherine Lucy, première femme noire admise à l'université, février 1956, Alabama.

Rock, capitale de l'Arkansas, neuf élèves noirs ont été escortés par l'armée pour intégrer un lycée réservé aux Blancs. Le mouvement de lutte des Noirs américains a mené un dur combat contre la ségrégation dans les écoles, les universités, les restaurants, les transports publics, dans l'espace public. Cette lutte a mis fin légalement à la ségrégation dans les années 1960.



Martinique

Février 1974 : la violence coloniale assassine

Deux ouvriers agricoles ont été abattus en Martinique par les forces de répression de l'État colonial français. Et c'est parce qu'ils subissaient l'exposition quotidienne aux

pesticides, l'embauche à la journée, des salaires inférieurs au minimum légal, qu'ils ont décidé de laisser éclater leur colère. Ils ont choisi de se révolter, en se mettant en grève, contre ce sys-

tème capitaliste injuste et qu'ils avaient jugé sans avenir pour eux. Aujourd'hui encore, sur les habitations, les conditions n'ont guère changé, c'est une domina-

tion parfois cruelle, infâme et violente à laquelle se trouvent confrontés les travailleurs. Dans ces conditions, on peut dire que février 74 était une étape d'une émancipation à venir !

Dans les entreprises

Échos des hôpitaux (Martinique)

CEV : à nouveau des pensionnaires indésirables !

Au 3B1, la gale est à nouveau déclarée. Les mesures sont claires, les protocoles existent. Mais les acariens responsables peuvent dormir tranquille. Ils pourront déjouer ces mesures appliquées dans le service pour les éradiquer ! En effet, le personnel remplaçant et les résidents continuent de voyager ! Les uns, à tourner dans d'autres services et les autres peuvent

partir en consultation à l'extérieur sans problème !

Quand un protocole reste sur place... et le reste circule !

La gale n'est pas seulement contagieuse, elle est mobile, adaptable et bien intégrée à l'organisation. Elle circule librement sans badge, sans planning à gérer ! Les mesures sont efficaces à condition d'être appliquées par tout le monde, tout le temps et pas uniquement par ceux qui restent au même endroit !

Échos des hôpitaux (Guadeloupe)

Pédopsychiatrie : 5 lits pour toute l'île

En Guadeloupe, la pédopsychiatrie tient sur cinq lits. Oui, cinq. Pour toute une jeunesse en souffrance. Résultat ? Des hospitalisations qui s'éternisent, des tensions qui montent et des équipes qui font des miracles avec trois fois rien. À ce rythme, ce n'est plus de la prise en charge, c'est de l'équilibrisme. La santé mentale des enfants mérite mieux qu'un service en mode « système D ».

Agitations, fugues, agressivité : le quotidien devenu normal

Les épisodes d'agitation et les tentatives de fugues ne sont plus des exceptions, ils sont devenus... la norme ou la routine. Ce que cela révèle ? Un manque criant de moyens, d'unités adaptées et de formations spécifiques. On ne gère pas des situations complexes avec des effectifs au minimum et des agents laissés seuls face à des crises majeures. À force de banaliser l'urgence, on finit par oublier qu'elle n'est pas normale.

Élections municipales 2026

DIMANCHE 1er MARS 2026 À 9H

Présentation de la liste de Combat ouvrier à FORT-DE-FRANCE. Liste conduite par Gabriel JEAN-MARIE et Marie-Hellen MARTHE-DITE-SURELLY
Restaurant CARIBÉEN SNACK DU STADE, rond-point de la Présence Africaine, entrée du parking du stade de Dillon. Fort-de-France.

Retrouvons-nous nombreux avec les candidats et candidates de la seule liste qui :

Défend les intérêts de celles et ceux qui sont les victimes du capitalisme.

Dit que la société doit être dirigée par celles et ceux qui produisent toutes les richesses et la font fonctionner.

Proclame que la résolution des problèmes qui assaillent les travailleurs et l'humanité passe obligatoirement par le renversement du capitalisme.

Barbade : Mia Mottley au service de qui ?

La Première Ministre de la Barbade, Mia Mottley, a été réélue pour la troisième fois à la tête du gouvernement.

Son parti, le BLP, (Parti Travail-liste de Barbade) a remporté toutes les circonscriptions le 11 février dernier, comme lors des précédentes élections en 2018 et 2022. Le DLP (Parti Travailliste Démocrate) qui fai-sait office d'opposition, n'a plus

d'élus depuis 2018.

En réalité, il n'y a pas de diffé-rence fondamentale entre les deux partis, tous deux ne remet-tant nullement en cause la socié-té capitaliste, même si le parti de Mia Mottley est classé par cer-tains comme socialiste.



Mia Mottley à la tribune des Nations Unies en 2023.

Iran : la population n'est pas vaincue

Au mois de janvier, un vaste mouvement de contestation du régime iranien a été féroce-ment réprimé.

Les morts, les blessés se comp-tent par dizaines de milliers. Les arrestations, la torture des pri-sonniers se poursuivent.

Malgré cela, la contestation con-tinue. C'est principalement lors des grandes manifestations des 8 et 9 janvier que la violence des forces de répression du régime s'était déchaînée. Après la pé-riode de 40 jours de deuil qui a suivi ce carnage, à partir du 16 février, des rassemblements se forment pour honorer les morts, réclamer la libération des prisonniers. Des cris hostiles au

régime retentissent.

Dans plusieurs villes, des étu-diants ont manifesté le 21 fé-vrier. Des slogans réclamaient la mort du Guide suprême de la Ré-publique islamique, l'ayatollah Ali Khamenei.

Les ouvriers manifestent eux aussi leur colère contre les bas salaires. Des grèves ont éclaté ou repris dans les mines de charbon et l'industrie pétrolière.

Dans le même temps, Trump a envoyé 17 navires de guerre aux environs de l'Iran, dont le super destroyer USS Gérald Ford. Il

La Barbade est un pays à la géo-graphie comparable à celle de la Grande-Terre, bien que plus pe-tite avec 430 km2 de superficie. La population y est néanmoins très dense, s'élevant à 303 000 habitants. L'économie, autrefois agricole et basée sur la culture de la canne et du coton, est dés-ormais essentiellement fondée sur le tourisme et les services. Le pays sert également de pavil-lon de complaisance pour des compagnies maritimes.

La population a en moyenne un niveau de vie parmi les meilleurs de la Caraïbe, mais bien entendu une bonne partie de la popula-tion vit dans la pauvreté.

Mia Mottley a été jusqu'à ré-cemment la présidente en exer-cice de la CARICOM (Caribbean common market - marché commun caraïbe) qui regroupe une quinzaine de pays de la Caraïbe. Toutes choses étant égales, elle aura au moins eu le mérite de ne pas accepter sans protester la politique menée par Donald Trump dans la Ca-raïbe, notamment les bombar-de-ments de bateaux accusés sans

preuve de trafic de drogue, poli-tique qui a occasionné plus de 100 morts, et qui se poursuit.

Elle a été présentée par le média américain CNN en 2023 comme candidate possible à la succes-sion d'Antonio Guterres, l'actuel secrétaire général des Nations Unies. Elle a d'ailleurs fait des interventions remarquées à la tribune de l'ONU, notamment pour critiquer la politique des États-Unis. Mais le simple fait de pouvoir faire consensus au sein de cette institution montre clairement qu'elle ne remet pas en cause le système d'exploita-tion capitaliste, ni chez elle, ni à l'échelle mondiale.

ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS
Combat ouvrier
1111 Rés. Matélie, L'Aiguille -
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matélie, L'Aiguille, 97128

GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 82 26 21

Composition - Impression Imp. ERAPRESS

Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Combat ouvrier est aussi sur Facebook,
Instagram et TikTok.